



COMMUNE
DE
LAROQUE-DES-ALBÈRES

66740

Téléphone : 04 68 89 21 13
Télécopie : 04 68 95 42 58

Le 18 octobre 2019

Le Maire de LAROQUE DES ALBERES

A

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la
Fonction Publique Territoriale des P.O.

35, boulevard St Assiscle

« Centre del mon » BP 901

66 020 PERPIGNAN CEDEX

Objet : saisine du Comité Technique

Monsieur le Président,


J'ai l'honneur de solliciter l'avis du comité technique sur un projet concernant la mise en place d'une participation employeur à une prévoyance santé en faveur du personnel territorial.

La Commune envisage, dans le cadre du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités au financement de la protection sociale complémentaire, de contribuer financièrement à la prévoyance santé de son personnel dans les conditions suivantes :

- Mode de participation : convention de participation avec la MNT, organisme retenu dans le cadre d'un groupement de commande ouvert organisé par la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris.
- Les agents concernés : l'ensemble des agents titulaires, stagiaires ou contractuels de droit public.
- Montant de la participation : 6 € mensuels versés directement à la MNT.
- Date de mise en œuvre : 1^{er} janvier 2020

Dans l'attente de l'avis de la commission, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,


C. NAUTÉ